

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES DU CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

Préavis 11/10 Préavis municipal relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2011

La commission des finances composée de Mesdames Francine Bandieri, Herlinda Elmer Nadine Konrad, Christiane Matthey et Messieurs Antoine Briachetti, Samuel Tonneau et Henri Schaerer s'est réunie les 23 et 31 août en présence de Messieurs Didier Lohri, Pierre Miauton et Laurent Vukanovic qui nous ont présenté le préavis.

Mme Herlinda Elmer et Mr Samuel Tonneau sont excusés pour la deuxième séance.

Mr. Henri Schaerer est absent.

La commission des finances, après avoir écouté les explications des municipaux reconnaît que pour le contribuable il s'agit d'une simple bascule de l'impôt entre commune et canton. La commune baissant son taux d'imposition de 72.3 points à 66.3 points et le canton remontant son taux de 6 points.

En ce qui concerne l'impôt foncier et les autres impôts, les taux restent inchangés.

Conclusion :

La commission des finances propose au Conseil Communal de Bassins

- d'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2011 comme présenté dans le préavis no. 11/10 soit 66.3 points d'impôts communaux et le tableau ci-dessus du préavis pour les autres impôts.
- d'autoriser la municipalité à le soumettre à la ratification du Conseil d'Etat en vue de son application, pour un an, dès le 1er janvier 2011.

Bassins, le 2 septembre 2010

Francine Bandieri

Nadine Konrad



Christiane Matthey

Antoine Briachetti